



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint (DGA) et attribution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

DEL-2018-037

**Numéro de la délibération :** 2018/037

**Nomenclature ACTES :** Fonction publique, Personnels titulaires et stagiaires de la fonction publique territoriale

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 23/04/2018

**Date de convocation du conseil :** 23/04/2018

**Date d'affichage de la convocation :** 17/04/2018

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Soizic PERRAULT

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET

**Étaient représentés :** Mme Émilie CRAMET par Mme Soizic PERRAULT, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Eddy RENAULT par M. Michel JARNIGON

**Étaient absents excusés :** Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Georges-Yves GUILLOT, Mme Françoise RAMEL

# **Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint (DGA) et attribution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

## **Rapport de Jacques PERAN**

Aussi, afin d'assurer la continuité de la direction générale des services municipaux, il est proposé de créer un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint (DGA) et d'y adjoindre un régime de primes réglementaire (RIFSEEP).

Cet emploi fonctionnel de DGA ainsi que son régime indemnitaire deviendront caduques dès la radiation des cadres du Directeur Général des Services (DGS) le 1er octobre 2018.

En effet, le DGA, qui sera recruté par voie de mutation le 1er juin 2018, a vocation à occuper l'emploi de DGS et à se voir accorder le régime des primes préalablement défini par les délibérations du Conseil Municipal du 6 mars 2017 et du 19 février 2018.

En conséquence, conformément aux décrets n°87-1101 et 87-1102 du 30 décembre 1987, il est proposé de créer, du 1er juin au 30 septembre 2018, un emploi administratif de direction de Directeur Général Adjoint (DGA) des services des communes de plus de 10 000 habitants.

Cet emploi fonctionnel de DGA sera occupé par voie de détachement par un attaché principal titulaire.

Ce dernier bénéficiera du régime indemnitaire afférent à son grade d'origine et ainsi défini :

- une Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) égale à 1 372,00 euros par mois
- un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) égal à 0, 480 ou 960 euros (conformément et selon les modalités définies par la délibération du Conseil Municipal du 19 février 2018).

**Nous vous proposons :**

- la création d'un emploi administratif de direction de Directeur Général Adjoint
- l'attribution du RIFSEEP à l'agent titulaire détaché sur cet emploi fonctionnel.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 24 avril 2018**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**